

Communiqué de presse – 17 mai 2024

Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations : INRAE conserve la double labellisation AFNOR

L'AFNOR renouvelle la labellisation Diversité et Égalité professionnelle (dite labellisation Alliance) d'INRAE, reconnaissant à nouveau l'engagement de l'institut en faveur de la lutte contre les discriminations et de la défense de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Depuis janvier 2020, INRAE est le seul établissement à caractère scientifique et technologique (EPST) à bénéficier des deux labels AFNOR Égalité et Diversité. S'inscrivant dans le cadre d'une politique volontariste de l'institut, les valeurs d'égalité et de diversité sont fortement partagées au sein des collectifs. Cet engagement d'INRAE est la suite d'une politique menée depuis 2009 dans le cadre de la labellisation européenne Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R). Parmi ses priorités, des droits professionnels reconnus, des procédures de recrutement transparentes, des actions en faveur des équilibres des temps de vie, un environnement de recherche ouvert et innovant.

Suite à un nouvel audit de 9 jours et à l'audition de plus de 100 personnes, la double labellisation Alliance a été renouvelée à INRAE. Cet audit a notamment relevé la progression du pourcentage de femmes dans les instances de décision et les corps et grades les plus élevés. Les pourcentages de femmes et d'hommes sont ainsi passés, entre 2011 et 2022, de 15 et 85 % à 43 et 57 % pour les directeurs et directrices de classe exceptionnelle, de 24 et 76 % à 32 et 68 % pour celles et ceux de 1^{re} classe et de 41 et 59 % à 45 et 55 % pour ceux de 2^e classe¹.

L'AFNOR a souligné également l'efficacité des actions des réseaux des 23 référentes et référents égalité-diversité, des correspondants handicap et des équipes RH qui ont contribué à rendre plus efficace la politique égalité/diversité au sein de l'institut.

Le renouvellement de la labellisation Alliance est le fruit d'un travail guidé par :

- les conclusions de diagnostics réalisés au sein de l'établissement,
- le bilan de situation comparée des femmes et hommes à INRAE,
- les résultats des éditions successives du baromètre Qualité de vie et conditions de travail.

En termes d'égalité, les actions mises en œuvre s'articulent autour de 4 axes :

1. l'analyse des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et la place des femmes dans les niveaux de corps les plus élevés,

¹ Les catégories professionnelles de la fonction publique (A – B – C) comprennent différents corps parmi lesquels on retrouve les corps de chercheur.es (directrices et directeurs de recherche et chargé.es de recherche). Chaque corps est subdivisé en classes allant de façon croissante de la 2^{ème} classe à la classe exceptionnelle pour les directrices et directeurs de recherche et de la classe normale à la hors classe pour les chargé.es de recherche. Les évolutions de carrière pour passer à la classe supérieure peuvent se faire selon les cas lors de campagnes d'avancement, de sélections professionnelles ou de concours.

2. l'égal accès des femmes et des hommes à la fonction publique, l'effectivité d'une plus grande mixité des métiers et des actions sur les représentations,
3. l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle,
4. la prévention et la lutte contre les violences à caractère sexuel et sexiste.

Concernant la diversité, INRAE mène des actions visant à :

1. accompagner tous les parcours à chaque étape de la carrière grâce aux dispositifs RH (mobilités internationales, importance du dialogue social, valorisation des bilans des parcours),
2. garantir un environnement de travail sécurisé et inclusif pour les personnels en situation de handicap et poursuivre la politique de prévention en matière de santé et de sécurité au travail,
3. contribuer à l'épanouissement professionnel des agents en leur proposant un cadre de travail plus flexible,
4. prévenir et lutter contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Contact presse :

Service de presse INRAE: 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



www.inrae/presse